

Nos prochaines événements Saussois ... à noter dans vos agendas !

**MARCHE ARTISANS LOCAUX**  
**SAUSSES**  
**Samedi 12 Mai - 9h30 à 15h**

Confitures - miel - nougats - biscuits - fruits - légumes - fromages - pain  
Oeufs - charcuterie sèche - huile olives - fleurs - plantes - cartes postales  
Bijoux africains - Création en fimo - bijoux en cuir - produits cosmétiques naturels - Atelier de couture - objets en bois - tombola  
Sur place: atelier massages / soin du visage (20 min - tarif 16 €)  
avec possibilité de prendre RDV auprès de Elsa MENDES au 06 79 77 97 87 ou RDV sur place le jour du marché

**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**  
*Pizza et Pissaladière cuites au four communal*

## SAUSSES

### Dimanche 13 Mai

### FETE DE LA SAINT PONS



Manifestation organisée par le comité des fêtes de Sausse - 04320 SAUSSES

#### PROGRAMME :

- 10h30 MESSE EN L'EGLISE DE SAUSSES
- 11h30 PROCESSION de SAINT PONS,
- 12h APERITIF OFFERT par le Comité des Fêtes
- 13 h REPAS PARTAGE sur la place St Pons

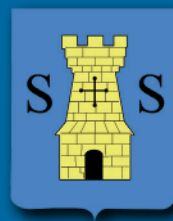
**TOMBOLA  
&  
VENTE DE PAIN CUIT DANS LE  
FOUR COMMUNAL**

Commémoration  
du  
8 MAI 1945

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

aura lieu à 11h30 devant le monument aux  
morts.

Elle sera suivi du verre de l'amitié



# Le Petit Journal Saussois

N°114  
Avril 2018

Bulletin d'information communal de Sausse - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal - Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN : 09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.mairie-de-sausse.fr>

Saussoises, Saussois, chers amis,



Lors du conseil municipal du mois de mars 2018, le conseil municipal a débattu longuement pour déterminer le nom qui sera donné à notre salle polyvalente.

Fort de très nombreuses et excellentes propositions, le choix s'est arrêté sur un nom hautement symbolique.

**Notre salle commune s'appellera « LE PREAU ».**

Ce nom est bien entendu rattaché à la mémoire collective Saussoise et rappelle immédiatement la « salle des jeunes », actuellement salle de la bibliothèque, située dans le bâtiment de l'ancienne école, où durant des années, les jeunes de notre village et des villages voisins, se sont retrouvés et ont créé ces liens si forts qui ne disparaîtront jamais.

Bien sûr, notre salle aurait pu s'appeler La Chambrette, les plus « anciens » en conviendront.

Oui à Sausse, nous avons une tradition. Celle de nous réunir, de vivre ensemble et de partager de bons moments. Certains diront un Art de vivre à La Saussoise.

Ce nom résume l'usage que nous souhaitons donner à notre salle, un lieu où l'on se sent bien, un lieu où l'on est protégé, un lieu qui se veut festif mais qui pourra être aussi solennel et officiel.

Bref un lieu polyvalent et accessible à tous ! Longue vie au préau !

**Je profite de cet éditto pour vous rappeler que l'inauguration de notre salle est prévue le  
samedi 23 juin.**

Bien à vous.

Franck



## En mémoire à la famille Durandy – Juste parmi les Nations

Les inscriptions portées sur le mémorial de la Shoah à Paris permettent de se remémorer des actes héroïques de la famille DURANDY, qui a Sausses durant la seconde guerre mondiale, ont sauvé une famille Juive de l'oppression Nazi.

« En février 1944, la Gestapo fit une descente à la villa de la famille NEKHOM à Nice. Par chance, leur fils Marc, 12 ans, était au lycée Massena et leur fille Irène, 20 ans, occupée ailleurs. Les parents échappèrent par miracle à l'arrestation. Profitant d'un moment d'inattention des policiers, M. Nekhom sauta par la fenêtre et dans sa fuite croisa Auguste qui le prit sous sa protection et le cacha chez lui. Ce dernier repartit ensuite au point de ralliement convenu par la famille en cas de danger, afin de chercher Mme Nekhom et ses enfants.

Le lendemain, il fit venir à son domicile Yves Durandy, affilié au «Réseau Tartare» de la Résistance. Immédiatement Yves Durandy hébergea le couple chez ses parents, Timothée et Marie Durandy et mirent à leur disposition leur maison familial qu'ils possédaient à Sausses. Marie, employée des chemins de fer, organisa d'abord le transfert des parents par le train des Pignes et ensuite celui des enfants. Yves revint lui-même à Sausses leur apporter des faux papiers et les recommander au curé pour qu'il leur fournisse des titres de ravitaillement. Ils y restèrent jusqu'à la Libération. Rescapés d'une chasse-poursuite dramatique, le couple Nekhom et ses deux enfants ont survécu grâce à la bravoure héroïque de leurs sauveurs. Mme Irène KAMPF (Née NEKHOM) et M. Marc NEKHOM furent sauvés.

Le 20 octobre 2002, l'institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné à Marie et Timothée Durandy et leur fils Yves, décédé en 2006, ainsi qu'à Auguste Massa et sa femme le titre de Juste parmi les Nations »

EUGÈNE DESIRÉ, VILLEDIEU-SUR-INDRE, INDRE.  
HÉLÈNE DESIRÉ, VILLEDIEU-SUR-INDRE, INDRE.  
JEANNE DESSAIGNE (SOEUR MARIE-ANGÈLE), ALLANCHE, C.  
FRANÇOIS DHOLLANDE, OSTREVILLE, PAS-DE-CALAIS.  
HENRIETTE DHOLLANDE, OSTREVILLE, PAS-DE-CALAIS.  
PIERRE DOLIVEUX, CHÂTILLON-SUR-INDRE, INDRE.  
MARCEL DROUIN, PARIS.  
MARCELLE DROUIN, PARIS.  
MARIE DURANDY, SAUSSES, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.  
TIMOTHÉE DURANDY, SAUSSES, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.  
YVES DURANDY, SAUSSES, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.  
JEAN FERRARI, PARIS.  
JEANNE FERRARI, PARIS.

## Point sur les travaux

Avant la dernière phase des travaux d'aménagements extérieurs du parvis de la salle qui vont se dérouler courant mai, c'est au tour de la plateforme située à l'aval de se faire une beauté. Cette grande plateforme a été aménagée et ensemencée pour devenir un bel espace vert à l'entrée du village.

Soyons sûrs que cet espace deviendra très vite un lieu prisé des Saussois de toutes générations.



## Visites des archives départementales par l'association Dire-Lire

Les anciens documents poussiéreux, parfois déchirés, humides et gondolés, quel dommage ! On jette ? Eh ! Bien non ! Ces vieux papiers, en arrivant dans les services des archives départementales, sont passés dans des machines où la poussière est aspirée. S'ils sont fragiles, c'est avec une brosse douce qu'ils sont traités manuellement. Les pages déchirées peuvent être reconstituées dans l'atelier de restauration et les reliures recousues, recollées. Chaque page déformée par l'humidité retrouve une belle allure sous le fer à repasser...

Puis tout est soigneusement classé dans des pochettes et boîtes en papier ou carton « neutre », sans acidité, pour tout conserver au mieux au cours du temps.

Impressionnant de voir tant et tant de documents bien rangés sur d'innombrables étagères ! Et dans 8 salles immenses (les « magasins »), à température fraîche et constante, à l'humidité contrôlée, avec pièges à insectes et rongeurs, alarmes et installation incendie à poudre neutre bien sûr.

Mais que trouve-t-on dans ces rayons ? Les traces de notre histoire ancienne et actuelle. Du quotidien « La Provence » depuis sa création, aux registres de notaires depuis l'année 1304. Des délibérations et comptes des communes, aux affiches (appelées « placards ») datant de la révolution. Mais aussi des plans, des plaques photographiques... La liste est interminable. Le plus vieux document : un parchemin (c'est le support le plus solide) concernant la gestion des biens d'un seigneur, magnifiquement calligraphié en 1219 !

Toutes ces archives peuvent être consultées par tous, gratuitement, dans une salle de lecture et servent à réaliser des publications, conférences, expositions. On peut visiter actuellement, dans hall du bâtiment, l'exposition « Victoire ! » sur l'année 1917-18 de la grande guerre vécue par les bas-alpins.

Les participants à cette sortie de l'association Dire-Lire ont été fort intéressés, ravis de l'accueil et ils envisagent même d'y retourner à titre personnel.



## Information Gendarmerie Nationale

La gendarmerie Nationale nous a rappelé les règles de stationnement à observer sur la voirie publique :

« Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Afin de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3 »

**La municipalité demande ainsi à toutes les personnes concernées d'évacuer les véhicules concernés dans les meilleurs délais afin de se conformer à la législation.**

## Etat-Civil

Nous avons le regret de vous faire part du décès de **Monsieur Bernard ROUX** né le 17 décembre 1928, Chevalier de la légion d'honneur et petit-fils d'Elie MARCELLIN. Toutes nos condoléances sont adressées à sa famille et ses proches.